



## ÉCOLOGIE DU CARCASSONNAIS, DES CORBIÈRES ET DU LITTORAL AUDOIS

Agréée au titre des articles L. 121-8 et L. 160-1 du Code de l'urbanisme et au titre de l'article L141-1 du Code de l'Environnement, dans un cadre départemental

### **Compte-rendu du Conseil d'Administration du samedi 23 septembre 2023**

Début du C.A. 9h

Membres d'ECCLA et du CA présent(e)s : Maryse ARDITI, Paulette BARBE, Michel BERNARD, Christine BLANCHARD, Yves BORREMAN, Dominique CLEMENT, Christian CREPEAU Jean-Louis ESCUDIER, Christelle FASQUELLE, Mariette GERBER, Christine ROQUES, Jean-Luc THIBAUT, Catherine VERGER-VIALA.

Membres du CA excusés(e)s : Philippe CAZAL, Françoise RECAMIER

Membre du CA décédée : Lucette ZELLER

Merci à tous les adhérent(e)s qui se sont excusé(e)s

#### ➤ **Hommage à Lucette Zeller, administratrice d'ECCLA, suite à son décès le 27/08/23 :**

Lucette nous a quitté fin août, vaincue par une vilaine maladie qu'elle a combattue avec toute sa volonté pendant des années. Elle a été une fidèle absolue d'ECCLA quasiment depuis sa création, elle nous manquera énormément.

Une reprise de ses fonctions administratives par des membres d'ECCLA volontaires pour les prendre en charge est nécessaire.

Elle s'occupait particulièrement des thématiques « eau BVA et déchets ». Christine Blanchard la remplacera comme titulaire à la CLE BVA dans les Commissions BVA ainsi que dans les Comités Natura 2000 où elle représentait ECCLA. Elle y aura comme suppléantes Paulette Barbe et Catherine Verger-Viala. Maryse prendra en charge la thématique des déchets.

#### ➤ **Point sur les thématiques traitées par ECCLA depuis le dernier C.A. du 13/05/23**

- *Les réunions mensuelles : CDPENAF, et CODERST* ainsi que CDNPS se sont déroulées sans sujets donnant lieu à objections particulières. En CDNPS, il faut noter, une réelle prise en compte par ses membres des impacts et enjeux sur l'environnement avec une attention particulière sur l'urbanisation dans des espaces soumis à la Loi Littoral. En CDPENAF, on note une croissance des dossiers photovoltaïques et leur emprise, une pression en demandes de développement urbain avec des lotissements/ maisons individuelles. Au CODERST, pas trop de gros dossiers. Le CESE est chronophage... Beaucoup de réunions, pas trop de résultats concrets. Le schéma départemental pour le tourisme est à l'ordre du jour pour les prochaines semaines.

- *Comité Sécheresse de l'Aude* : Depuis début mai 2023, ECCLA est membre de ce Comité. Au vu de la situation plus qu'alarmante dans le département de l'Aude, ce Comité s'est réuni une fois par semaine jusqu'au 15 septembre et une fois par quinzaine depuis afin d'analyser et de gérer cette période intense de manque d'eau : 11 points de surveillance sur le département, 19 zones définies, 11 barrages ou stockages (en comptant les monts d'Orb, ce qui demande un niveau de compétences important et sans cesse revu à la hausse au vu de la complexité de cette gestion).

- *Charte ZNT riverains : RAPPEL* : ECCLA a fait un courrier en septembre 2022 pour demander de faire partie du Comité de Suivi de la Charte phytosanitaire du département de l'Aude mise en place par la Chambre d'Agriculture. Une seule réunion a eu lieu depuis son admission. A ce jour, il n'y a pas de plaintes déposées par les riverains pour dénoncer des traitements à proximité de leurs biens. Il faut signaler cependant que les plaintes doivent être déposées une page du site web de la Chambre, dédié à cet effet, et que tous les riverains ne le savent peut-être pas...

- *Chasse palombes et demande de participation à la Commission Départementale Chasse : RAPPEL* : ECCLA est hostile au classement du pigeon ramier en ESOD (Espèce Susceptible d'Occasionner des Dégâts...) sur le département particulièrement sur les zones Littoral, Montagne Noire et Corbières qui ne sont pas ou très peu concernées par les dégâts

Présidente : Maryse Arditi

Secrétaire : Christine Roques

170, av. de Bordeaux - 11100 Narbonne

Tél. Fax : 04 68 41 75 78 Courriel : eccla@wanadoo.fr Site internet : eccla-asso.fr

occasionnés aux cultures. Il semble que la Fédération de Chasse n'ait pas les mêmes évaluations... ECCLA va donc avec FNE-OCMed effectuer un recours sur le fond. A suivre...

ECCLA a fait un courrier pour demander à faire partie de la Commission départementale de la Chasse (CDCFS) de l'Aude. Christian et Dominique sont volontaires pour y représenter ECCLA si on est accepté. Aucune réponse à ce jour.

- *Bilan de l'été 2023 sur les modalités mises en place pour la gestion de la circulation automobile sur les plages :*  
*RAPPEL :* Le bilan de l'été 2022, selon les « autorités » a semblé plutôt positif : pas d'infractions en grand nombre et, malgré quelques irréductibles, un respect global des mesures a été noté.

ECCLA écrit à la fin de l'été 2023 aux services de l'Etat afin de demander une nouvelle réunion de bilan 2023 afin de connaître les impacts de la saison d'été. ECCLA joint à cette demande un rapport ponctuel de fréquentation. Il semble que de nombreuses infractions ont eu lieu tout l'été 2023 notamment sur Gruissan et PLN. <https://www.eccla-asso.fr/31-08-23-circulation-automobile-sur-les-plages-audoises/>

ECCLA rappelle que ces mesures ne sont que « transitoires » en attendant un arrêt total de la circulation et des bandes de roulage d'ici 2 ans... La vigilance est de mise !

- *Projet de barrage et lotissement à Armissan :*

*Le barrage :* Il semble que le projet de barrage inutile et couteux présenté à Armissan en 2022, soulevant l'opposition de la population, ait été abandonné. Pour rappel, un collectif avait été créé auquel ECCLA s'est associé. Jean-Louis Escudier nous y représente. Des réunions d'informations ont été faites et des ateliers de concertation avaient été mis en place. A surveiller.

*Le lotissement fantôme des Aspres :* il semble également abandonné. Plus de 19 plaintes, des destructions de villas, de nombreuses faillites, un risque d'inondation, tout semble aller vers un arrêt total de ce projet.

- *Leucate/La Franqui, immeubles en front de mer :*

Un Collectif composé de riverains et d'une association leucatoise s'est créé afin de contester la 9ème modification de Plu permettant de construire 2 immeubles en front de mer à La Franqui. Un avocat est en charge du dossier et va le porter devant le Tribunal.

Une pétition est lancée en août 2023. [https://www.change.org/p/stop-au-b%C3%A9tonnage-de-leucate-la-franqui?recruiter=1312573616&recruited\\_by\\_id=566650f0-2588-11ee-abb5-e1c5b283d9ac](https://www.change.org/p/stop-au-b%C3%A9tonnage-de-leucate-la-franqui?recruiter=1312573616&recruited_by_id=566650f0-2588-11ee-abb5-e1c5b283d9ac)

A ce jour elle compte plus de 13 500 signatures. N'hésitez pas à la diffuser.

- *Leucate /Concessions de plage :* FNE-OCMed a fait un recours en début d'été concernant les concessions de plages attribuées à Leucate notamment pour celles situées sur l'espace remarquable du Mouret. ECCLA avait voté contre en CDNPS et émis un avis défavorable à l'EP.

- *La Sagne (Gruissan) :* Une E.P. a lieu ECCLA y participe <https://www.eccla-asso.fr/18-09-23-avis-deccla-a-le-p-sur-le-lotissement-de-la-sagne-gruissan/>

- *Incendies dans l'Aude :* Ils ont été, fort heureusement, assez peu nombreux cet été 2023, pourtant particulièrement à risques au vu des fortes chaleurs et de la sécheresse. Le fait d'avoir fermé les massifs forestiers (Clape, Fontfroide ...) au public et d'avoir organisé de nombreuses patrouilles (SDIS, C.D, ONF, ...) a certainement évité le pire. Un seul incendie important à évoquer celui de Montredon apparemment dû à un débroussaillage. Le CESE de l'Aude s'est autosaisi de la problématique forêt, (entretien, charte, incendies, ...).

- *Enquête publique complémentaire ORANO. Rappel des épisodes précédents.* Le Préfet a donné une autorisation pour traiter les déchets qui sont dans les bassins : projet dit TDN ou traitement des nitrates. L'Arrêté Préfectoral date de 2017. Il a été attaqué au Tribunal. Les associations ont perdu. Elles ont fait appel et en appel le Tribunal a suspendu sa décision en demandant au Préfet de faire compléter le dossier sur trois points précis, puis de refaire une enquête publique et de présenter au tribunal un nouvel arrêté préfectoral, le tout sous un délai d'un an.

- L'Etat a donc organisé cette nouvelle enquête publique dite enquête complémentaire car elle ne portait que sur les points demandés par le Tribunal. Grosse mobilisation contre. ECCLA maintient son avis positif en demandant des améliorations. <https://www.eccla-asso.fr/17-06-2023-avis-deccla-sur-lep-complementaire-orano-tdn-narbonne/> Le coderst est saisi et il donne un avis positif. Le préfet prend un nouvel arrêté

- *Dépliant SCOPE publié par ORANO* : Ce dépliant « agressif » dénonce les positions des opposants en y répondant de son point de vue. Il est diffusé auprès des acteurs afin de faire un point les actions d'ORANO expliquant notamment que le site de Malvesi n'est pas très radioactif. Maryse réagit par une lettre ouverte en expliquant que ORANO a tort et en le démontrant. Mariette écrit également un « contre SCOPE » <https://www.eccla-asso.fr/07-10-reponse-deccla-a-la-brochure-scope-dorano/>

- *Zone logistique à Salvaza* : Un projet de plateforme logistique et d'extension de la zone industrielle de Salvaza (Carcassonne) impliquant l'artificialisation de 68,5 hectares dont la plupart cultivées en bio soulève la mobilisation de la Confédération Paysanne et de multiples associations. <http://aude.confederationpaysanne.fr/actu.php?id=13442> et un collectif « Laisse béton » est créé. Une grande manifestation est prévue le 14/10/23 est prévue. ECCLA y participera.

- *Méga-bassines/ retenues collinaires* : Avec la pénurie d'eau, les restrictions et la sécheresse sévissant à tous les niveaux, la situation des agriculteurs et viticulteurs est plus que difficile. Des pertes plus ou moins importantes selon les zones. Nombre de solutions sont évoquées dont les méga bassines et retenues collinaires.

Un projet de 3 bassines est évoqué à Lézignan. La pression est très forte. Le dernier maillon d'Aqua Domitia dans le Minervois n'avance pas. Attention à l'effet retard entre les viticulteurs qui veulent accroître l'irrigation et l'évolution de la situation du marché qui baisse régulièrement A suivre attentivement.

- *Fontiers Cabardès* :

Ce projet « improbable » de golf et de villas hors des réalités et des volontés d'économie d'eau et d'artificialisation des sols continue sa progression malgré les nombreuses oppositions existant à tous les niveaux, ECCLA avait participé à l'EP <https://www.eccla-asso.fr/02-07-22-avis-deccla-ep-plu-fontiers-cabardes-projet-de-golf/>

Un collectif Montagne Noire Avenir s'est constitué, ECCLA en fait partie. De plus, FNE OCMED et ECCLA ont engagé une action en justice.

- *Photovoltaïque* : Enormément de dossiers consommateurs d'espaces naturels ou agricoles

- *Tournissan-Ribaute* : Méga projet photovoltaïque sur 40 hectares Projet touchant deux autres projets Avis négatif donné par ECCLA : <https://www.eccla-asso.fr/13-07-22-contribution-deccla-concernant-le-projet-de-la-centrale-photovoltaïque-au-sol-de-tournissan/>

- *Fontjoucouse* : autre méga projet PV sur 62 ha de garrigue. Avis négatif donné par Eccla (lien internet)

- *Fabrezan-Camplong* : énorme projet en préparation (200 ha) sur des terres agricoles

- *SYADEN et Chambre d'Agriculture* : Stagiaires l'an prochain avec ces organismes si possibilité

- *Eolien commercial en mer* : Les fermes pilotes ont pris du retard, raccordement plutôt vers fin 2024. Le projet commercial avance vite, mais lui aussi prend du retard, le gagnant de l'appel d'offre ne sera connu que vers l'été 2024. Les études environnementales avancent assez vite. Pour toute information le site « éoliennes en mer » <https://www.ecologie.gouv.fr/eolien-en-mer-0>

➤ **Proposition de délibération du C.A. afin d'ester en justice en collaboration avec FNE OcMed** : Plainte concernant le non-respect de son Arrêté Préfectoral par l'usine Lafarge de Port La Nouvelle,

**Assignation devant le tribunal judiciaire de Montpellier de Lafarge Holcim pour non-respect de prescriptions d'arrêtés d'autorisation de ses installations classées (cimenterie et carrières).**

**Il est demandé au Conseil d'Administration d'ECCLA :**

- En application de l'article 10.5 des statuts, d'autoriser FNE OCMED à demander **la réparation du préjudice subi par les infractions à la législation relative aux installations classées protection de l'environnement commises par Lafarge Holcim à Port-La-Nouvelle et Sigean**, mises en évidence dans le rapport d'inspection du 27 juillet 2022. Le Conseil d'Administration d'ECCLA est informé qu'afin de représenter FNE OCMED devant la juridiction compétente, et d'effectuer les actes de procédure nécessaires, le Président, conformément à l'article 12 des statuts de l'association, pourra mandater Romain ECORCHARD, Olivier GOURBINOT, Elsa SAUTIER, ainsi que les avocats Maître Alice TERRASSE et Julie ROVER. Les personnes mandatées pourront agir conjointement ou séparément.

**Le Conseil d'Administration d'ECCLA mandate sa Présidente Maryse Arditi pour suivre le dossier et se joindre à l'action des associations FNE-OcMed**

Présidente : Maryse Arditi - Secrétaire : Christine Roques 170, av. de Bordeaux - 11100 Narbonne  
Tél. Fax : 04 68 41 75 78 Courriel : [eccla@wanadoo.fr](mailto:eccla@wanadoo.fr) Site internet : [eccla-asso.fr](http://eccla-asso.fr)

*Cette délibération est adoptée à l'unanimité des présent(e)s*

➤ **Demande de RDV avec le nouveau Préfet de l'Aude**

Monsieur Thierry BONNIER a été nommé Préfet des Pyrénées Orientales. Il est remplacé par M. Christian POUGET. ECCLA lui souhaite la bienvenue et va demander par courrier un RDV afin de lui faire connaître ses préoccupations environnementales pour le département de l'Aude

➤ **Point sur le Forum des associations 2023**

Merci à toutes/tous les adhérentes qui ont répondu présents pour la tenue du stand d'ECCLA tout au long de la journée. Beaucoup de monde, pas mal d'échanges avec le public.

➤ **Point sur notre réunion publique sur l'eau fin 2023**

Un groupe de travail « eau » est créé afin d'avancer sur ce débat qui devrait avoir lieu avant la fin 2023 : il devra déterminer les thématiques abordées, trame, format, intervenants...

- Un Rdv avec D. Dedies, adhérent d'ECCLA et élu au C.D. en charge de la gestion de l'eau, aura lieu début octobre. Il va aider le groupe de travail d'ECCLA à comprendre le fonctionnement vraiment très compliqué des circuits de l'eau et de ses acteurs sur le territoire audois. Nous allons également rencontrer la Fédération de pêche audoise.

➤ **Point sur l'avenir d'ECCLA et les solutions envisagées**

Rappel : Maryse et Christine ont annoncé à l'AG 2022 leur volonté de passer la main d'ici au maximum deux ans. La charge de travail effectuée bénévolement est énorme et le défi se doit d'être relevé.

Afin de continuer son activité, ECCLA doit rechercher des pistes de financements, DREAL, Agence de l'Eau, donateurs privés, ect... Christian y travaille activement.

➤ **Point sur FNE OCMed**

- Rappel : Christian fait partie du bureau. Il participe avec Maryse aux Sentinelles de l'Environnement <https://sentinellesdelanature.fr/actualite/>

- Deux nouveaux salariés ont rejoint FNE LR : Romain Ecorchard (juriste) et Simon Fégné pour suivre les aspects eau et mer. Lydie qui nous avait quitté pour un an (pour faire un bébé) est revenue

*Journées de formation à venir à Montpellier : Atelier Zéro Artificialisation Nette et Atelier Comment agir ? Le 13/11/23 ; 4 Années de Sentinelles de la nature en Occitanie : comment agir ? Présentation de signalements remarquables sur le territoire, le jeudi 30 novembre 2023. S'inscrire par courriel auprès de [romain.ecorchard@fne-ocmed.fr](mailto:romain.ecorchard@fne-ocmed.fr)*

- N'hésitez pas à aller sur le site de <https://fne-ocmed.fr/> Vous pourrez y retrouver toutes ses parutions et brochures et les nombreuses actions effectuées par la Fédération.

➤ **Point sur le fonctionnement du site Internet et de Facebook.**

- *Site Internet* : Il est toujours aussi actif avec une moyenne de 50 visiteurs journaliers qui y effectuent une moyenne de visites entre 4 et 5 pages. Le site remanié semble plus performant et attractif. Le site d'ECCLA attend donc votre visite, n'hésitez pas à nous faire connaître vos avis et /ou remarques par mail. Le principe d'éditer une lettre d'information est validée par le C.A.

- *Facebook* : Il compte 375 « abonnés » et selon les « posts » qui y sont mis il peut avoir des centaines de « likes ». En nette progression donc... Il est envisagé de créer des comptes d'ECCLA sur d'autres réseaux sociaux. Eric propose de s'y pencher. Pour consulter notre page Facebook c'est tout simple. Dans FB taper eccla.

Le Conseil d'Administration se termine à 12h30.

**Le prochain Conseil d'Administration aura lieu le 09/12/2023. Merci de bien vouloir noter cette date sur vos agendas**



Narbonne, le 17/10/202

La Secrétaire d'ECCLA, Christine Roques